

La parole est à vous !



www.citoyennetevillers.fr

Une piste cyclable à titre expérimental implique que chacun de vous en éprouve les qualités et les défauts et partage son avis. Ce qui va bien doit être valorisé et pour ce qui ne va pas : on propose pour pouvoir améliorer.

Exprimez-vous !

Vous pouvez déposer vos retours d'expériences :

- Chez les commerçants participant à la concertation, (macaron Citoyenneté Villers en vitrine) en déposant vos contributions dans les urnes mises à disposition.
- À l'accueil de l'Hôtel de Ville.
- En ligne, depuis le 27 juillet, sur citoyennetevillers.fr dans l'espace dédié à cet aménagement expérimental : **Cattenoz à vélo**. C'est ici que vous trouverez tous les détails du projet, toutes les contributions ainsi que les réponses qui pourront être apportées.

Rendez-vous sur place !

Des temps spécifiques sont proposés afin de vous permettre de rencontrer élus et techniciens pour échanger sur le projet. Rendez-vous square du Pont de Villers :

samedi 12 septembre de 10 à 12 heures

D'autres dates vous seront communiquées.

L'information sera relayée dans **Villers nouvelles**, sur www.villerslesnancy.fr et sur la page Facebook Ville de **Villers-les-Nancy officiel**

Plus d'infos à participer@citoyennetevillers.fr



CRÉATION D'UN GIRATOIRE ET D'UNE PISTE CYCLABLE EXPÉRIMENTALE



métropole
GrandNancy



Circulez mieux !

La mise en place d'un giratoire expérimental vient compléter les travaux de piste cyclable expérimentale engagés en juillet. Contrairement à certaines idées reçues, un giratoire permet de fluidifier la circulation : pas d'embouteillage aux feux et pas d'attente lorsque personne ne circule... Ce dispositif améliore aussi la sécurité : en obligeant les automobilistes à ralentir à son approche, on limite les chocs frontaux et, par conséquent, les accidents les plus dangereux.

LAXOU

Quand ? Comment ?

Les travaux de marquage du giratoire expérimental auront lieu du **17 au 28 août**. La circulation sera **maintenue** durant l'intervention des services de la Métropole. Une signalisation est prévue sur site. Lors de cette phase expérimentale, les feux tricolores seront éteints. Un marquage au sol et des plots temporaires permettront d'évaluer le dispositif avant toute décision de le pérenniser.



Le saviez-vous ?

Le premier rond-point est né en 1906, place de l'Etoile à Paris. Il est l'invention de l'architecte et urbaniste Eugène Hénard qui, pour remettre de l'ordre, a imaginé que tous les automobilistes tournent dans le même sens. La priorité était alors à droite jusqu'aux années 60 où la logique anglaise donne la priorité aux automobilistes circulant déjà dans la boucle.

